

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3712 - MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2020

PROPAGATION DU COVID-19

Mbuji Mayi en alerte !

Dix-neuf personnes sont mises en quarantaine dans une structure médicale locale à la suite de leurs contacts avec une femme en provenance de la Belgique ayant séjourné depuis le 20 mars au chef-lieu du Kasai oriental et serait morte,

quelques jours plus tard, de la pandémie de coronavirus à Kinshasa. Entre-temps, des dispositions sont en train d'être prises par l'autorité provinciale pour barrer la route au Covid-19 et l'empêcher d'entrer au Kasai oriental. Toute per-

sonne qui se présente à l'aéroport est dorénavant assujettie au prélèvement de la température et au lavage des mains avant de se soumettre au test, prévient le gouverneur de la province du Kasai oriental, Jean Maweja. [Page 2](#)



DÉSENGORGEMENT DES PRISONS

La FBCP dénonce la non-exécution des mesures prises



L'ex prison centrale de Makala

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) regrette la non-réalisation, jusqu'à ce jour, des promesses faites par le vice-Premier ministre et ministre de la Justice pour l'application des mesures de désengorgement des prisons. Citant les informations à sa possession, cette ONG de défense des droits de l'homme indique que, depuis le 16 mars jusqu'au 30 mars, il y a

seulement deux cent quinze détenus prévenus qui ont été libérés. L'ONG exhorte le chef de l'Etat à s'investir personnellement pour la libération massive des prisonniers jusqu'à 90%, pour préserver des vies humaines vu qu'il existe des cas suspects de la pandémie à coronavirus dans les prisons du pays. [Page 3](#)

Olive Lembe Kabila fait un don au CMR

Le secrétaire technique du Comité multisectoriel de riposte à la pandémie du Covid-19 en RDC (CMR Covid-19), le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntampum, a réceptionné le lundi 30 mars, au nouveau bâtiment de l'Institut national biomédical à Kinshasa, une aide matérielle de la présidente de l'ONG Initiative Plus, l'ancienne première dame, Olive Lembe Kabila.

C'est un lot composé de chloroquines et de quelques denrées alimentaires que cette organisation a remis au Pr Muyembe qui l'a ensuite confié au président de la Commission de prise en charge médicale de la riposte pour une utilisation rationnelle. [Page 3](#)



Olive Lembe kabila apporte son assistance à la lutte contre le Covid-19 Adiac

La BAD lève trois milliards de dollars pour amortir l'impact économique

La Banque africaine de développement (BAD) a levé une somme exceptionnelle de trois milliards de dollars à travers un emprunt obligataire social de trois ans. La levée de fonds vise à atténuer l'impact

économique et social de la pandémie du Covid-19 sur les économies africaines. Il a suscité l'intérêt à hauteur de 4,6 milliards de dollars. Il s'agit, selon la Banque, de la plus importante émission à ca-

ractère social sur les marchés internationaux des capitaux et de la plus grande référence en dollars américains jamais émise par la BAD. Il sera assorti d'un taux d'intérêt de 0,75 %.

ÉDITORIAL

Mobilisation

La pandémie provoquée par le Covid-19 ayant gagné l'ensemble de la planète et provoqué une mobilisation sans précédent, il est très probable que dans les jours et les semaines à venir des réponses médicales adaptées permettront de la combattre efficacement sur tous les fronts. S'il est trop tôt pour dire quand prendra fin le confinement qui, pour l'instant, est la meilleure arme pour lutter contre le coronavirus, il ne l'est pas pour prédire que dans un délai ne dépassant pas deux ou trois mois la mise au point d'un antivirus efficace résoudra le problème sanitaire auquel nous sommes tous confrontés, nous les humains de tous les continents.

D'où cette préoccupation – énoncée ici même dès le départ de la pandémie – qui gagne maintenant la sphère planétaire et qui concerne les effets économiques, financiers, sociaux, de la crise provoquée par le coronavirus. Comment, en effet, l'économie mondiale parviendra-t-elle à résoudre les problèmes immenses, gigantesques que le confinement et donc le repli sur soi des populations, la fermeture des frontières, la paralysie des industries, la rupture brutale du commerce mondial, l'effondrement des cours des matières premières sur les marchés, la hausse vertigineuse du chômage, le surendettement des États riches et pauvres sont en train de provoquer ?

Si personne ne peut encore répondre de façon globale à cette question éminemment stratégique, les peuples, eux, doivent dès maintenant la placer au cœur de leur stratégie de lutte contre le Covid-19. Quelles que soient les décisions qui seront prises à l'échelle de la communauté internationale, s'ils ne le font pas ils auront en effet le plus grand mal à résoudre les problèmes auxquels ils se trouvent confrontés. Si bien que dans le moment même où la pandémie s'arrêtera ils devront franchir des obstacles insurmontables dressés sur leur route.

Pour nous, Congolais, qui vivons les premières journées du confinement, l'essentiel est bien de prendre la juste mesure de l'ampleur du défi économique que nous allons devoir relever dans les mois à venir. A tous les niveaux de l'Etat, certes, mais aussi au niveau de chacun de nous car c'est bien la mobilisation de la collectivité nationale tout entière qui permettra de repartir sur la route du progrès, du développement, de l'émergence.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

La ville de Mbuji Mayi en alerte !

Dix-neuf personnes sont mises en quarantaine dans une structure médicale à la suite de leurs contacts avec une femme en provenance de la Belgique ayant séjourné, depuis le 20 mars, dans la ville et serait morte, quelques jours plus tard, du coronavirus à Kinshasa.



Une vue de la ville de Mbuji Mayi

L'isolement de la capitale Kinshasa, l'épicentre de la pandémie à coronavirus, met jusqu'à ce jour à l'abri les provinces qui ont redoublé de vigilance pour ne pas laisser infiltrer des cas suspects. Un peu partout, du Kongo central au grand Kivu en passant par l'Ituri ou le Tanganyika, les gouverneurs veillent au grain et prennent des mesures préventives pour éviter l'entrée du virus dans leurs contrées. Dans la province du Kasai oriental cependant, une certaine négligence des autorités tend à exposer la population à l'effet contagieux de la pandémie.

En effet, la présence il y a quelques semaines à Mbuji Mayi, chef-lieu de la province, d'une dame qui revenait de la Belgique et soupçonnée d'être

atteinte du coronavirus, a jeté l'émoi dans la population au point de provoquer une panique générale. La dame en question aurait, d'après des sources, séjourné dans la ville depuis le 21 mars 2020 et a été en contact avec plusieurs autochtones. Ce qui rajoute à la psychose est le fait qu'elle a été confirmée positive au test avant de succomber de la maladie à Kinshasa. « Les dix-neuf personnes, qui se sont présentées comme ayant été en contact avec la femme qui est décédée du Covid-19, ont été mises en quarantaine pour voir leur évolution », a déclaré le gouverneur de la province du Kasai Oriental, Jean Maweja. Pour l'heure, la population de Mbuji Mayi suit avec grand intérêt l'évolution sanitaire des per-

sonnes ayant été en contact avec la dame convaincue que c'est par elles que le coronavirus pourrait éventuellement entrer dans la province. Entretemps, des dispositions sont en train d'être prises par l'autorité provinciale pour barrer la route au Covid-19 et l'empêcher d'entrer au Kasai oriental. « À partir de l'aéroport, nous avons placé le thermomètre pour le prélèvement de la température des personnes et il y a aussi les lave-mains avec du savon et quelques produits qu'on met dans l'eau pour que chaque personne qui descende puisse se laver les mains avant de passer au test pour sortir de l'aéroport », a expliqué le gouverneur. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Olive Lembe Kabila fait un don au CMR

C'est un lot composé de chloroquines et de quelques denrées alimentaires que cette organisation a remis au Pr Muyembe qui l'a ensuite confié au président de la commission prise en charge médicale de la riposte pour «une utilisation en bon père de famille».

Le secrétaire technique du Comité multisectoriel de riposte à la pandémie du Covid-19 en RDC (CMR Covid-19), le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntamfum, a réceptionné, le lundi 30 mars, au nouveau bâtiment de l'Institut national biomédical (INRB), à Kinshasa une aide matérielle de la présidente de l'ONG Initiative Plus, l'ancienne première dame de la RDC, Olive Lembe Kabila.

Au cours de sa visite qui s'inscrit dans le cadre de l'élan de solidarité nationale dans la lutte contre le coronavirus, Mme Olive Lembe a encouragé le secrétaire technique de la riposte pour les efforts consentis afin de mettre à l'abri les populations de la RDC de cette pandémie mondiale. La présidente de l'initiative plus, a, à cet effet, manifesté le souci de savoir si les paysans qui vivent grâce à leurs activités champêtres pouvaient continuer à travailler pendant cette période de pandémie. A ce sujet, une réponse affirmative lui a été donnée par le Pr Muyembe qui a insisté sur les respects des recommandations édictées par le président

de la République, des autorités sanitaires et des zones de santé. «Ma satisfaction est que ces populations peuvent vaquer à leurs occupations tout en observant les mesures d'hygiène», s'est-elle exprimée.

Dans le cadre de la mission de sa visite, Olive Lembe Kabila a apporté un lot composé de chloroquine et de quelques denrées alimentaires qu'elle a remis au Pr Muyembe qui l'a ensuite confié au président de la commission prise en charge médicale de la riposte pour une utilisation en bon père de famille. «C'est un geste de solidarité nationale pour soutenir les professionnels de la santé pour les services qu'ils rendent aux populations au péril de leur vie», a déclaré la présidente de l'initiative plus. Olive Lembe est convaincue que la prévention en cette période d'épidémie est une arme efficace pour réduire la propagation de la maladie. C'est dans ce cadre qu'elle a rappelé à l'ensemble de la population congolaise des mesures préventives édictées par les autorités sanitaires à respecter, notamment tousser



Olive Lembe kabila apporte son assistance à la lutte contre le Covid-19 Adiac

dans le pli du coude et limiter les déplacements ou se confiner tout simplement.

Réorganisation des équipes chargées des alertes

Dans sa communication du lundi 30 mars, le Pr Muyembe a annoncé que les équipes de la riposte chargées des alertes sont en pleine réorganisation. Il a promis de donner, dans les prochaines éditions, les plus amples informations sur les patients guéris du Covid-19 en

RDC. Il a ainsi invité la population à continuer à respecter les mesures recommandées par les autorités sanitaires et les zones de santé afin de rompre la chaîne de transmission. Il s'agit notamment du respect de la distance d'un mètre ou plus entre les personnes, d'éviter tout contact et toute promiscuité, de rester chez soi et, surtout, de se laver souvent les mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroal-

coolique. Pour finir, il a une fois de plus remercié la communauté congolaise, spécialement celle des provinces touchées pour son accompagnement aux équipes de la riposte Covid-19 et a également encouragé les agents de santé pour leur engagement. Rappelons que la situation épidémiologique du lundi 30 mars fait état de quatre-vingt-dix-huit personnes contaminées dont huit décès.

Blandine Lusimana

Un mécanisme d'approvisionnement des grandes villes en produits agro-alimentaires

L'objectif poursuivi par le gouvernement est de permettre la stabilité des prix des biens de première nécessité sur les différents marchés du pays.



Le ministre Julien Paluku

Le ministre chargé de l'Industrie, Julien Paluku, a annoncé, le lundi 30 mars, la mise en place d'un mécanisme national pour assurer l'approvisionnement de grandes villes du pays en produits agro-alimentaires. A en croire le ministre, cette structure dont la mise en place est prévue dans un bref délai s'appuierait sur les périphéries. A l'issue de la réunion avec le Premier ministre Sylvestre Ilunga, le ministre Paluku a indiqué que l'objectif poursuivi sera de permettre la stabilité des prix des biens de première néces-

sité sur les différents marchés du pays. En dehors de décision, rappelle-t-on, plusieurs autres mesures ont été prises par le gouvernement de la République pour maintenir le pouvoir d'achat des Congolais durant cette période difficile. Il s'agit notamment de la suspension du prélèvement de l'impôt professionnel sur les rémunérations des agents de l'État aux taux de 3% et de 15%, la gratuité du courant électrique et de l'eau pendant deux mois, etc.

Lucien Dianzenza

DÉSENGORGEMENT DES PRISONS

La FBCP dénonce la non-exécution des mesures prises

L'ONG exhorte le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à «s'investir personnellement pour la libération massive des prisonniers jusqu'à 90%, pour préserver les vies humaines».

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) regrette la non-réalisation, jusqu'à ce jour, des promesses faites par le vice-Premier ministre et ministre de la Justice pour l'application des mesures de désengorgement des prisons. Citant les informations à sa possession, cette ONG de défense des droits de l'homme indique que, depuis 16 mars jusqu'au 30 mars 2020, il y a seulement deux cent quinze détenus prévenus qui ont été libérés. Alors qu'il y a déjà, selon cette organisation, des cas suspects de la pandémie à coronavirus au sein de la prison centrale de Makala ainsi que dans d'autres prisons du pays. Dans son communiqué signé le 30 mars par son président Emmanuel Adu Cole, la FBCP dit pourtant noter que plusieurs pays ont déjà

exécuté sur les recommandations du haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme et auraient libéré jusqu'à 90% de leurs prisonniers et détenus. L'ONG, qui rappelle, des morts enregistrés dans les prisons et maisons carcérales de la RDC dont à la prison centrale de Makala, aux mois de janvier, février et mars 2020, exhorte le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à s'investir personnellement pour la libération massive des prisonniers jusqu'à 90% pour préserver les vies humaines. Cette organisation dit également attendre du président de la République d'accorder la grâce présidentielle et une amnistie générale en faveur des détenus dans le dossier Kamina Nsapu, sans oublier les bénéficiaires de la loi d'amnis-

tie déjà promulguée depuis 2005 et qui n'a jamais été exécutée. S.O.S pour Jean-Claude Muyambo Dans une autre intervention, la FBCP se dit inquiète pour la vie de l'ex-bâtonnier Jean-Claude Muyambo. Selon l'ONG, le président du parti politique Scode, ancien prisonnier politique du régime Kabila, qui a décidé de s'investir à la défense des droits des prisonniers et les droits de l'homme, en général, et qui est parmi les personnes qui sont en train de lutter pour le développement durable et l'unité katangaise, serait recherché par des hommes lourdement armés non autrement identifiés, qui sont allés même jusqu'à casser sa maison pour le retrouver. Dans ce plaidoyer, la FBCP sollicite des autorités du pays d'assurer la sécurité de cet ancien bâtonnier et de toute sa famille.

L.D

COVID-19

L'appel aux dons de Fally-Ipupa Fondation totalise six mille euros

La somme totalisée par les 147 donateurs qui se sont manifestés à travers la cagnotte solidaire en ligne Leetchi lancée depuis exactement une semaine, le 23 mars, à trente-quatre jours de son échéance, s'élève à 6 003,45 euro ce 31 mars.

La récolte de fonds de la Fally-Ipupa Fondation (FIF) s'accompagne de dons en nature, notamment les mille sacs de riz que cite Kinshasa Times comme apport personnel du mécène Alita Tshamala. Elle a été lancée par Fally Ipupa en personne. Elle est consécutive à son appel fait une semaine avant l'annonce du confinement reporté, le dimanche 22 mars. Dans une vidéo qui a fait le tour des réseaux sociaux à commencer par WhatsApp, la star évoquait l'action philanthropique qu'elle entendait mener en faveur des plus démunis à travers la campagne We Are One #AidonsLes-Nôtres. Ce, en prévision d'un confinement dont l'imminence ne faisait à ses yeux l'ombre d'aucun doute. « J'ai envie d'aider les personnes qui n'ont pas de moyens, car c'est bien de dire aux gens de rester à la maison, mais vous savez qu'à Kinshasa, mais pas que, l'on n'a pas toujours les moyens de faire ses courses. Il faut qu'à un moment donné nous nous mettions ensemble pour aider ceux qui ne le peuvent pas, ces papas et mamans qui sortent au quotidien pour trouver de quoi nourrir leurs enfants », disait-il alors. La campagne lancée le lendemain de cette première annonce sur Facebook a attiré plusieurs

marques de sympathie et d'encouragement à Fally. Alors que la veille, il avait fait une adresse ciblée en ses termes : « Je lance un message fort à tous les miens, footballeurs, artistes, les mécènes, les nantis, tous ceux à qui nous faisons communément des dédicaces, je sais que c'est très compliqué de réaliser une telle idée mais avec de la volonté l'on peut y parvenir. Ce n'est pas facile à faire pour une ville à forte densité de population comme Kinshasa avec sa forte démographie ». C'est donc à cet appel qu'aurait spontanément répondu Alita Tshamala qui à ce jour serait encore le seul mécène à s'être manifesté. Ces mille sacs de riz sont donc à compter parmi les denrées alimentaires pour lesquelles El Maravilloso avait fait ce post, avec photo à l'appui, sur Facebook le 30 mars : « vos dons arrivent à l'entrepôt, merci à tous pour cet élan de solidarité ». Signalons que les dons sont à déposer aux entrepôts emmenagés à cet effet par la FIF à la Cité du fleuve.

Une idée ouverte

Incitant à la création de la chaîne de solidarité kinoise Fally Ipupa soulignait : « Je le précise, mon idée est ouverte, tout celui qui pense l'enrichir et apporter son aide, non seulement sur le plan logistique, mais également sur la manière de l'exécuter, qu'il nous rejoigne afin que nous réfléchissions ensemble ». Et d'ajouter, comme l'ont d'ailleurs démontré les nombreux partages en rapport avec le grand bouillonnement qu'avait connu Kinshasa le 27 mars



Fally Ipupa se lavant les mains comme l'exige les mesures préventives contre le Covid-19 : « Au regard de toutes les vidéos que j'ai vues, les gens ne respectent pas les consignes de prévention parce qu'ils sont obligés de sortir pour trouver de quoi mettre sous la dent et nourrir leur progéniture. S'il vous plaît ! Mes frères et sœurs, vous tous qui le pouvez, essayons de les aider. Comme l'on a coutume de le dire : "Charité bien ordonnée commence par soi-même" ».

Chose promise, chose due, tel qu'il le disait voilà une semaine : « Moi, Fally Ipupa, en tant qu'artiste j'y mettrais mes moyens, ma fondation fera de même ainsi que tous mes amis. Ensemble, nous allons agir ». L'interprète de Bafana, se montre définitivement altruiste avec cette sollicitation instantane : « je compte sur votre bonne volonté, essayons d'aider nos frères pour que les gens respectent la

mesure de confinement et ne meurent pas de faim ». Les produits sanitaires sont aussi bienvenus afin de permettre aux bénéficiaires de respecter les mesures préventives obligatoires. Par ailleurs, le média en ligne cité au début nous apprend que ce 29 mars, après avoir fait le compte des dons reçus, en espèce et plusieurs biens en nature, Fally a évoqué un début de distribution dès début avril. C'est à l'église catholique qu'il aurait, selon les dires de notre source, choisi de s'en remettre pour mener à bien cette étape ultime quitte à porter secours aux plus démunis de la capitale. Les vieillards et les orphelins de Kinshasa seraient les premiers bénéficiaires ciblés afin de leur permettre de faire face à la précarité que vient ajouter la crise sanitaire causée par la pandémie Covid-19 à un quotidien d'ordinaire pas facile à vivre. Coup de chapeau à Fally Ipupa qui, à travers sa fondation créée en 2013, la FIF, a le souci d'alléger le souci alimentaire engendré par le confinement. Quoique pour d'aucuns, la star serait d'autant plus motivée à porter un ultime secours aux personnes touchées par le coronavirus que son concert du 28 février à Paris a été pointé du doigt. Ce, à cause des cas de victimes comptées parmi les participants à ce show contre lequel les « combattants » avaient menés une opposition farouche allant jusqu'à entraver la circulation aux alentours de l'AccorHotels Arena. Ils sont donc d'avis que cette campagne humanitaire lui tiendrait ainsi donc encore plus à cœur pour cette raison.

Nioni Masela

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



IMPACT DU COVID-19

L'ONU demande 2.500 milliards de dollars pour les pays en développement

Les Nations unies ont plaidé, le 30 mars, en faveur d'un programme de soutien d'un montant de 2.500 milliards de dollars.

La pandémie de Covid-19 a engendré des « dommages économiques sans précédent » pour les deux tiers de la population mondiale vivant dans les pays en développement. « *Les retombées économiques du choc se poursuivent et sont de plus en plus difficiles à prévoir, mais il est clair que les choses vont s'aggraver pour les économies en développement avant de s'améliorer* », a déclaré Mukhisa Kituyi, le secrétaire général de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced). Pour faire face à « l'imminence d'un tsunami financier cette année », la Cnuced propose une stratégie en quatre volets pour traduire les expressions de solidarité internationale en actions concrètes.

Il s'agit d'abord d'un apport en liquidités à hauteur de 1.000 milliards de dollars. « *Une sorte de largage d'argent par hélicoptère pour ceux qui sont laissés-pour-compte* » grâce à la réaffectation des droits de tirage spéciaux existants au Fonds monétaire international. L'agence onusienne préconise aussi l'ajout d'une nouvelle allocation qui devra aller bien au-delà de ce qui a été fait en 2009 en réponse à la crise financière mondiale.

Deuxièmement, la Cnuced recommande une annulation de la dette pour les économies en difficulté et un arrêt immédiat des paiements de la dette souveraine qui devrait être suivi d'un allègement significatif de la dette. « *Un point de référence pourrait être l'allègement de la dette allemande administré après la Seconde Guerre mondiale, qui a annulé la moitié de sa dette en cours* », fait-elle remarquer.

L'agence onusienne propose ainsi l'annulation de 1.000 milliards de dollars cette année sous la supervision d'un organisme créé de manière indépendante.

Josiane Mambou Loukoula

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le Covid-19 va laisser des cicatrices très profondes, alerte le Pnud

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) estime que la pandémie de Covid-19 entraînera une crise imminente dans les pays en développement et risque de ruiner leurs économies et de creuser les inégalités.

Le coronavirus qui se propage dans le monde risque de frapper les pays en développement de manière disproportionnée, à mesure que se profilent crise sanitaire à court terme et crise économique et sociale dévastatrice dans les mois et les années à venir.

Dans les pays en développement, les pertes de revenus devraient dépasser les 220 milliards de dollars, estime le Pnud. « *Avec 55% de la population mondiale n'ayant pas accès à la protection sociale, ces pertes auront une incidence sur toutes les sociétés, et des répercussions se feront sentir sur l'éducation, les droits de l'homme et, dans les cas les plus graves, la sécurité alimentaire et nutritionnelle de base* », a prévenu l'agence onusienne dans un communiqué publié le 30 mars.

Selon le Pnud, il est probable que les hôpitaux en manque de ressources, et les systèmes de santé fragiles soient bientôt saturés. Cette situation pourrait être d'autant plus grave dans les

pays les moins développés, où 75% de la population n'a pas accès au savon ni à l'eau.

D'autres aspects sociaux, comme la mauvaise planification urbaine et la surpopulation dans certaines villes, la faiblesse des services d'élimination des déchets, et même les embouteillages, sont autant de facteurs qui peuvent empêcher l'accès aux établissements de santé et aggraver la situation.

« *Cette pandémie est une crise sanitaire. Mais pas seulement. Dans bien des régions du globe, cette pandémie va laisser des cicatrices très profondes* », a fait observer Achim Steiner, administrateur du Pnud. « *Sans le soutien de la communauté internationale, nous risquons de voir s'effondrer les progrès réalisés ces deux dernières décennies, et de voir une génération entière perdre, si ce n'est la vie, au moins des droits, des opportunités et de la dignité* », a-t-il prévenu.

En étroite collaboration avec

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Pnud aide les pays à se préparer à faire face à la pandémie de Covid-19, et à s'en relever, en s'attachant en particulier aux plus vulnérables. Le Pnud s'emploie déjà à soutenir les systèmes de santé dans des pays comme la Bosnie-Herzégovine, la Chine, Djibouti, le Salvador, l'Érythrée, l'Iran, le Kirghizistan, Madagascar, le Nigeria, le Paraguay, le Panama, la Serbie, l'Ukraine et le Viet Nam. Un Fonds d'intervention d'urgence pour le Covid-19, sous la houlette du Pnud, a d'ores et déjà été mis en place avec les ressources existantes, le montant initial s'élevant à vingt millions de dollars. Ce Fonds est décaissé par le biais d'un mécanisme accéléré qui permet aux équipes du Pnud d'aider immédiatement les pays à mettre en œuvre leur réponse nationale. Sur le long terme, l'agence onusienne estime qu'au moins cinq cents millions de dollars seront nécessaires pour pouvoir aider cent pays.

J.M.L.

IATA
HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

COVID-19

La Chine et les Etats-Unis devraient s'unir pour lutter contre la pandémie

« Dans les circonstances actuelles, la Chine et les Etats-Unis devraient s'unir pour lutter ensemble contre l'épidémie de COVID-19 », c'est ce qu'a déclaré le président chinois Xi Jinping lors d'un entretien téléphonique qu'il a eu le 27 mars avec son homologue américain Donald Trump. Les deux dirigeants ont échangé deux fois en moins de 24 heures sur la situation de l'épidémie de COVID-19. Plus tôt dans la soirée du 26 mars, les dirigeants du G20 ont participé à un sommet extraordinaire sur l'épidémie de COVID-19. Un sommet particulier organisé pour la première fois sous forme de vidéoconférence.

Il faut noter que cet entretien téléphonique entre les deux dirigeants a eu lieu dans un contexte particulier caractérisé par la vague de l'épidémie dans le monde et le regain des sentiments antichinois dans certains milieux politiques occidentaux.

Premièrement, il faut reconnaître que la situation de l'épidémie aux Etats-Unis est plus qu'urgente. Des données de l'Université Johns Hopkins rapportent déjà 82 404 cas confirmés de COVID-19 aux Etats-Unis en date de jeudi à 17 heures 37 minutes, heure de l'Est des Etats-Unis. Comme on peut l'imaginer, avec ce nombre de cas positifs, les Etats-Unis deviennent ainsi le pays le plus touché de COVID-19 dans le monde. Deuxième chose, les pratiques de certains politiciens américains consistant à politiser la prévention et le contrôle de l'épidémie, ainsi à discréditer la Chine, ont porté un coup dur aux efforts de coopération sino-américaine, notamment dans la lutte contre le COVID-19. Il va sans dire que ces méthodes américaines auxquelles ont recours certains politiciens américains, ont également perturbé la fluidité des relations entre ces deux pays, rendant difficiles la prévention et le contrôle de l'épidémie à travers le monde.

Dans ces deux cas de figure, on peut bien affirmer que ce dernier entretien téléphonique entre les dirigeants chinois et américain revêtait une signification particulière et a fait large écho de l'appel lancé lors du sommet extraordinaire du G20. L'appel qui consiste à renforcer la coopération internationale.

La Chine a partagé son expérience en matière de prévention, de contrôle et de traitement du COVID-19 sans réserve, apportant autant de soutiens et d'aides qu'elle le pouvait aux autres pays qui sont dans le besoin. Un élan de solidarité que la Chine a promis de ne pas arrêter. C'est ce qu'a encore souligné Xi Jinping lors de sa conversation téléphonique avec son homologue américain. Cette déclaration a non seulement mis en lumière le principe cohérent d'ouverture, de transparence et de responsabilité de la Chine dans la prévention et le contrôle de l'épidémie, mais elle a aussi eu le mérite de riposter vigoureusement aux calomnies de certains politiciens occidentaux, qui pensent que les données de la Chine étaient « imparfaites ». La déclaration de Xi Jinping a, d'autre part, recadré ces mêmes politiciens américains dans leurs tentatives de culpabiliser la Chine.

Dans le même temps, Xi Jinping a émis le vœu de voir toutes les parties renforcer la coordination et la coopération en vue de la mise en œuvre efficace des recommandations formulées lors du sommet extraordinaire du G20. La concrétisation des décisions pertinentes en temps opportun est une expérience précieuse de la Chine pour obtenir des résultats satisfaisants et rapides dans sa bataille contre l'épidémie liée au nouveau coronavirus. C'est également un point clé pour la prévention et le contrôle de l'épidémie et la stabilité économique du monde entier.

Les participants au sommet extraordinaire du G20 sont parvenus à un large consensus. Lorsque toutes les

parties mettront en œuvre leurs engagements, elles pourront véritablement donner une forte impulsion au renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre l'épidémie, ainsi qu'aux efforts de la stabilisation de l'économie mondiale. A cet égard, en tant que deux premières économies mondiales, la Chine et les Etats-Unis devront jouer pleinement le rôle pilote de promoteur.

M. Xi, en réponse à M. Trump, a présenté en détail, lors de cet entretien, les mesures que la Chine a prises pour lutter contre l'épidémie, et a exprimé sa compréhension de la situation difficile que traversent actuellement les Etats-Unis. D'après lui, la Chine est prête à continuer à partager, avec les Etats-Unis, sans réserve, son expérience et les informations en matière de prévention et de contrôle de l'épidémie, tout en leur apportant des soutiens en fonction de ses moyens.

A noter que lors de l'entretien téléphonique, M. Trump a apprécié les points de vue et les propositions formulés par M. Xi à l'occasion du sommet extraordinaire du G20. Il attachera une grande attention pour s'assurer que les Etats-Unis et la Chine élimineraient les interférences et concentreraient leurs efforts sur la lutte contre le COVID-19. Il a remercié la Chine d'avoir donné des matériels médicaux aux Etats-Unis pour les aider à lutter contre l'épidémie de COVID-19. Il a, d'ailleurs, déclaré que les Etats-Unis protégeraient les ressortissants chinois, notamment les étudiants présents sur leur sol. Ces déclarations du président améri-

cain méritent d'être saluées. On voudrait plutôt voir que les Etats-Unis prendront des actes concrets dès que possible afin d'éliminer le « virus politique » et de créer des conditions favorables pour qu'ils se mettent ensemble avec la Chine dans la recherche des solutions au COVID-19. Actuellement, la pression est sur les épaules des Etats-Unis à la suite de la propagation rapide de l'épidémie. Prenant comme exemple l'Etat de New York, l'épicentre de l'épidémie aux Etats-Unis, le gouverneur de l'Etat Andrew Cuomo a révélé que l'Etat tentait d'utiliser un respirateur pour deux patients, ajoutant que cette démarche n'est qu'expérimental, mais « nous n'avons pas d'autres choix ». De plus, selon les informations de CNN, en cas de pénurie de matériels médicaux, certains médecins seront obligés de porter des sacs-poubelles en lieu et place des combinaisons de protection. De ce fait, Stephen Roach, chercheur principal à l'Université de Yale aux Etats-Unis, a récemment rédigé un article, indiquant que si les Etats-Unis et la Chine luttent ensemble contre l'épidémie, les Etats-Unis pourraient acheter des fournitures médicales dont ils auraient urgemment besoin, cela, ajoute-t-il, permettra de sauver à temps la vie de nombreux Américains.

Dans le contexte actuel de la propagation de l'épidémie à travers le monde, la coopération entre la Chine et les Etats-Unis dans la lutte contre l'épidémie devrait faire partie de leurs responsabilités vis-à-vis du reste du monde. A l'ère de la mon-

dialisation, tant que l'épidémie n'aura pas été maîtrisée dans un pays, c'est difficile que les autres pays soient en sécurité.

La Chine et les Etats-Unis jouissent d'une longue tradition de coopération et de coordination dans la lutte contre les maladies, et se trouvent à l'avant-garde mondial quant à la recherche et au développement de médicaments antiépidémiques. Le 16 mars, ils ont, tous deux, annoncé que les vaccins contre le nouveau coronavirus qu'ils avaient développés sont entrés dans la phase d'essai clinique. De toute évidence, la coordination et la coopération entre la Chine et les Etats-Unis sont bénéfiques pour les deux parties et pour l'humanité, et touchent le bien-être de 1,7 milliard de leurs peuples et celui de plus de 7 milliards de personnes dans le monde.

Si l'on revient sur les 41 années écoulées depuis que la Chine et les Etats-Unis ont établi des relations diplomatiques, les relations bilatérales ne se sont pas déroulées sans heurts. Mais à chaque fois, les dirigeants chinois et américains ont pu gérer les différends avec une grande sagesse politique et coopérer activement pour pousser la Chine et les Etats-Unis ainsi que les autres pays du monde à traverser la crise. Aujourd'hui, les relations sino-américaines se trouvent à nouveau à un moment crucial. L'épidémie ne devrait pas être un motif d'affrontement entre les deux parties, mais plutôt une occasion pour renforcer leur coopération.

Source CMG (China Media Group qui dirige CCTV, CGTN, RCI etc)

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

NÉCROLOGIE



Les familles Batanga, Bongo, Tendart, le clan Bikoula et clan Boulolo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur épouse, fille, mère, grand mère et arrière grand-mère la veuve Georgette Batanga née Tendart survenu le lundi 30 mars 2020 en France. La maladie a été plus forte, mais elle n'effacera pas les souvenirs que nous chérissons d'elle et que nous gardons au fond de nos coeurs.

NEW YORK

L'ONU adopte la première résolution sur la sécurité des casques bleus

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 30 mars, à l'unanimité, la Résolution 2518, la première du genre, promettant de prendre des mesures sur tous les plans, afin de garantir la sécurité des soldats de la paix.

« Il s'agit de la première résolution concernant la sécurité des casques bleus, et elle a été bien accueillie par l'ensemble des membres du Conseil de sécurité, qui la jugent opportune pour la situation actuelle en matière de maintien de la paix, conformément aux attentes de la communauté internationale » selon un communiqué du Conseil de sécurité. La résolution a été parrainée par la Chine et co-parrainée par quarante-trois pays, dont l'Italie, le Kazakhstan, le Pakistan, l'Afrique du Sud, la Russie, l'Espagne, la Turquie et le Vietnam, selon un autre communiqué.

Le texte couvre des domaines tels que la formation, la santé, la technologie, les partenariats, y compris le renforcement du système de formation, l'amélioration de la sécurité sanitaire et des capacités de secours, l'obligation pour les missions de maintien de la paix de renforcer la communication avec les pays hôtes et d'établir une confiance mutuelle, l'amélioration du niveau d'application des technologies, le renforcement des mécanismes de coordination et le soutien au renforcement des capacités de l'Union africaine et d'autres organisations régionales par le biais de partenariats.

« Depuis soixante-douze ans, les opérations onusiennes de maintien de la paix ont joué un rôle important dans le règlement politique des problèmes les plus brûlants, en tant que moyen efficace de maintenir la paix et la sécurité internationales », rappelle le communiqué.

Actuellement, plus de quatre-vingt-quinze mille soldats de la paix sont en service actif dans

treize zones de mission. Les défis auxquels ils font face sont en augmentation, avec des facteurs sécuritaires traditionnels comme inédits faisant peser de sérieuses menaces pour leur sécurité.

Cette année marque le soixante quinzième anniversaire de la fondation de l'ONU, et constitue une année cruciale pour la mise en œuvre de l'initiative « Action pour le maintien de la paix ». « La Chine est un contributeur majeur en matière de financement et de troupes aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, et un soutien de poids ainsi qu'un important participant à ces opérations », affirme le communiqué.

En effet, la Chine a encouragé l'adoption de cette résolution en faveur de la sécurité des casques bleus dans le but de démontrer son soutien aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, de respecter son engagement en faveur du multilatéralisme, de pousser la communauté internationale à accroître sa contribution aux opérations de maintien de la paix et de prendre des mesures pratiques pour assurer la sécurité des soldats de l'ONU tout en améliorant les opérations de maintien de la paix.

Le travail du Conseil de sécurité se heurte à de graves difficultés pratiques posées par la pandémie de COVID-19. En tant qu'auteur du projet de résolution et assurant pour le mois de mars la présidence du Conseil, la Chine a maintenu des consultations avec les autres membres par téléphone, vidéo et courrier etc.

Yvette Reine Nzaba

COVID-19/AFRIQUE

La BAD lève trois milliards de dollars pour amortir l'impact économique

La Banque africaine de développement (BAD) a levé une somme exceptionnelle de trois milliards de dollars à travers un emprunt obligataire social de trois ans.

La levée de fonds vise à atténuer l'impact économique et social de la pandémie du Covid-19 sur les économies africaines. Il s'agit de l'obligation sociale « Combattre le COVID-19 ». Il a suscité l'intérêt à hauteur de 4,6 milliards de dollars. Il s'agit, selon la Banque, de la plus importante émission à caractère social sur les marchés internationaux des capitaux et de la plus grande référence en dollars américains jamais émise par la BAD. Il sera assorti d'un taux d'intérêt de 0,75 %.

La banque s'apprête à apporter des réponses flexibles visant à atténuer les graves répercussions économiques et sociales de cette pandémie sur ses pays membres et sur le secteur privé afri-

cain. « Ce sont des moments critiques pour l'Afrique car elle relève les défis résultant du coronavirus. La BAD prend des mesures audacieuses pour soutenir les pays africains », a déclaré son président, Akinwumi Adesina, cité par le communiqué, ajoutant que cette émission d'obligations Covid-19 de trois milliards USD est la première étape de « notre réponse globale qui sera bientôt annoncée ». « Il s'agit en effet de la plus importante transaction d'obligations sociales à ce jour sur les marchés de capitaux. Nous sommes ici pour l'Afrique et nous apporterons un soutien rapide et significatif aux pays », a-t-il souligné.

Noël Ndong

Le Botswana enregistre ses trois premiers cas

Le ministre de la Santé de ce pays d'Afrique australe, Lemogang Kwape, a annoncé lundi l'identification de trois cas de cette pandémie qui sème la terreur à travers le monde.

Selon Lemogang Kwape, il s'agit de deux hommes et une femme qui étaient arrivés respectivement de la Thaïlande et du Royaume-Uni, pays touchés par le COVID-19.

Les trois patients avaient été isolés dès leur arrivée, a ajouté le ministre de la Santé. Le président botswanais, Mokgweetsi Masisi, est depuis le 22 mars en quarantaine pour avoir séjourné en Namibie voisine touchée par la maladie. Jouissant d'une stabilité politique depuis l'indépendance en 1966, le Botswana est aussi considéré par des ONG, dont Transparency International, comme « un bon élève », en raison de la rigoureuse dont font preuve les autorités dans la gouvernance en général et des revenus issus de l'industrie extractive en particulier.

Y.R.Nz.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat
Cartes de visite
Dépliants
Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

Campagne de ré inscriptions des élèves du Lycée St Exupéry

Campagne de pré inscriptions

Rentrée scolaire 2020

Nouveau ! La procédure est désormais dématérialisée.

Les familles peuvent se **réinscrire et s'inscrire du 3 avril au 16 mai 2020** directement via notre site internet, ci-dessous référencé :

<http://www.lycee-saintexbrazza.org>

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas :

- à contacter le Lycée Saint-Exupéry :

▪ par mail : assistante-proviseur@lycee-saintexbrazza.org

▪ par téléphone : 06 666 61 41 / 022 608 86 48

NÉCROLOGIE

Daniel Isaac Itoua annonce aux parents, amis et connaissances, le décès le 24 mars 2020 de sa mère Josephine Inianga-L'Ibara des suites d'une longue et pénible maladie.

Née à Endzounou près de Gamboma vers 1930, Inianga-L'Ibara a résisté à la corrosion du temps et nous quitte dans sa quatre-vingt dixième année.

Au Tout-Puissant nous sommes à Lui nous retournons.



CORONAVIRUS

Des cartes Sim gratuites pour les équipes d'intervention rapide

La ministre de la Santé et de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué le 30 mars que les cartes Sim offertes par la société de téléphonie mobile MTN seront affectées à l'équipe d'intervention rapide sur le terrain et à quelques personnes clés de tous les départements du pays pour les joindre en cas de riposte à la pandémie du coronavirus.



Séance de réception des cartes Sim offertes par la société de téléphonie mobile MTN

Jacqueline Lydia Mikolo l'a annoncé après la réception du matériel de protection offert par la Fondation MTN-Congo pour lutter contre la propagation du Covid-19.

Le don a été réceptionné par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo qui, à son tour, a transmis ce matériel à la ministre de la Santé et de la Population ainsi qu'au coordonnateur technique du comité de lutte contre le coronavirus, Gilbert Ndzessi. Cette donation est constituée des masques, produits désinfectants

hydro-alcooliques, tests rapides et de trois cent quatre cartes Sim permettant une communication gratuite entre les services de santé. « Les cartes Sim reçues seront destinées aux équipes d'intervention rapide du coronavirus déployées sur le terrain 24h/24 afin d'être contactées à tout moment », a indiqué la ministre de la Santé.

La société mobile, poursuit-elle, est parmi les premiers partenaires à répondre à l'appel lancé par le chef de l'Etat non seulement pour exprimer leur solidarité mais aussi leur res-

ponsabilité face au coronavirus.

Par ailleurs, le directeur général de la société de téléphonie mobile MTN, Ayham Moussa, a signifié la nature du don. Selon lui, la communication inter structure sanitaire est gratuite. « Du côté de Congo Télécom, le Wifi a été donné gratuitement dans les structures de santé du pays et à faible coût », a fait savoir le ministre des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, saluant la contribution de cette société dans la lutte contre la pandémie du coronavirus.

Lydie Gisèle Oko

Les mesures préventives de plus en plus renforcées

Le lavement des mains et le contrôle thermique ont été renforcés après l'adresse du président de la République annonçant le confinement totale de la population.

Conscients du danger que représente actuellement le coronavirus qui a déjà causé de nombreux décès dans le monde, les Congolais ont vite adopté les mesures préventives contre cette pandémie, notamment se nettoyer régulièrement les mains avec un produit hydro-alcoolique, à l'eau et au savon; tousser ou éternuer dans le creux du coude ou utiliser un mouchoir en papier qui doit être jeté immédiatement dans une poubelle fermée; rester chez soi lorsqu'on est malade; en cas d'essoufflement, appeler un médecin et se faire soigner. Les mesures ont été renforcées après l'annonce des quinze nouveaux cas de coronavirus au Congo, qui se sont ajoutés aux quatre précédents, et surtout après l'adresse du président de la République à la population annonçant l'institution de l'état d'urgence sanitaire dans le pays, le confinement total de la population à partir du 31 mars ainsi qu'un couvre-feu de 20 heures à 5 heures du matin. Actuellement, on trouve presque dans toutes les structures, des fontaines en plastique, du savon liquide, des mouchoirs à jeter, une poubelle pour les mouchoirs utilisés. « Au départ, c'était un peu difficile de faire comprendre à certains l'importance de ce geste pour eux et pour les autres. Mais ils étaient obligés de le faire parce que l'accès dans les bureaux est conditionné par ce geste. Maintenant c'est automatique, les gens se lavent les mains régulièrement », a expliqué un agent de sécurité d'une structure privée.

Le lavement systématique des mains dans les administrations publiques et privées, depuis l'annonce du premier cas de coronavirus dans la ville, est de plus en plus exigée. « La semaine dernière, nous lavions les mains seulement à l'arrivée. Maintenant il faut le faire aussi au départ et je trouve que c'est une bonne chose », a dit un Congolais sortant d'une société privée. On note aussi la présence des gels hydro-alcooliques dans les lieux d'accueil et dans les bureaux. Dans certains services comme le port et la Chambre de commerce, au lavement systématique des mains s'ajoute la prise de température. « Dès qu'une personne arrive, elle passe d'abord au lavement des mains. Puis à l'aide de ce thermo-flash, je prends sa température. Si tout est normal, elle peut accéder aux locaux de la Chambre de commerce », a déclaré un gardien.

Cependant, la lutte contre le coronavirus exigeant le respect strict des mesures préventives dont la première est le lavement des mains, Serge Christian, habitant le quartier Sifaoumou dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou, a déploré le fait que beaucoup de quartiers de la ville ne sont pas alimentés en eau potable. « Pour se laver les mains, il faut de l'eau. Mais il y a des quartiers où l'eau ne coule plus des robinets depuis des années. C'est le cas de la zone située entre le terminus des taxis-bus du quartier Songolo jusqu'à la voie en dalettes en allant vers la Raffinerie », s'est-il plaint.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MINISTRE DU COMMERCE,
DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION
CABINET
N° 008 6/MCAC-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

NOTE CIRCULAIRE

A L'ATTENTION DES COMMERÇANTS ET DES RESPONSABLES DE L'ADMINISTRATION DU COMMERCE

Le Président de la République dans sa déclaration du 28 mars 2020 a édicté des mesures destinées à freiner la propagation du Covid-19 dans notre pays. Le Chef de l'Etat a demandé à tous de se comporter de façon responsable et exemplaire en cette période de confinement.

Les modalités de mise en œuvre des différentes mesures annoncées par le Président de la République ont été précisées par décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Coordonnateur national de gestion de la pandémie de Covid-19.

A cet effet, le Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation prescrit des mesures particulières ci-après, visant à protéger les populations contre les spéculations opportunistes sur les prix des produits essentiels.

1- A l'endroit des commerçants, il leur est rappelé ce qui suit:

- Maintenir les prix figurant sur la grille des prix fixés en novembre 2019;
- Afficher obligatoirement les prix;
- Délivrer la facture aussitôt la vente réalisée;
- Poursuivre l'approvisionnement régulier du marché en biens et services essentiels;
- Limiter la quantité maximale par produit que chaque client peut acheter;
- Afficher devant chaque produit cette quantité maximale que chaque client peut acheter;
- Ne pas vendre les produits impropres à la consommation;
- S'abstenir de cacher des stocks pour créer une pénurie artificielle afin de les revendre plus cher;
- Observer scrupuleusement les mesures d'hygiène édictées.

- A l'endroit des directeurs généraux, centraux, et départementaux, il est instruit ce qui suit:

- Renforcer les contrôles commerciaux en se rendant tous les jours sur le terrain dans tous les points de vente;
- Veiller à l'application des prix fixés en novembre 2019;
- Contrôler la qualité des produits mis sur le marché;
- Collaborer avec les principaux responsables territoriaux;
- Traquer et sanctionner sévèrement les commerçants qui dissimulent les stocks pour créer une pénurie artificielle dans le but d'augmenter les prix;
- Traquer et sanctionner sévèrement les contrevenants, les récalcitrants, les récidivistes;
- Observer strictement la discipline et l'éthique professionnelles;
- Sanctionner tout agent coupable de concussion;
- Communiquer de manière permanente sur toutes ces opérations.

En cas de difficulté dans l'application de ces instructions, les agents du commerce recourent à la force publique qui est tenue de les appuyer.

Je tiens à l'exécution stricte des instructions contenues dans la présente note circulaire.

Fait à Brazzaville, le 31 MARS 2020

Le Ministre d'Etat,
Ministre du Commerce, des Approvisionnements
et de la Consommation

REPUBLIQUE DU CONGO
LE MINISTRE
D'ETAT
MINISTRE DU COMMERCE,
DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION
Alphonse Claude N'SILOU

COVID-19

Les maraîchers de Brazzaville réclament un assouplissement du confinement

Malgré la mesure décrétée par le gouvernement pour barrer la propagation du coronavirus (Covid-19), les agriculteurs urbains veulent continuer le travail de la terre. La capitale congolaise dépend en partie de légume frais produit par ces maraîchers.

Les sites maraîchers sont installés essentiellement dans les zones sud et nord de Brazzaville. Comme le reste des habitants de la ville, les producteurs sont durablement affectés par le ralentissement des activités dû au confinement à domicile de l'ensemble de la population.

La décision gouvernementale ne précise pas si les nombreux groupements et coopérations, qui exercent à travers la ville capitale, vont bénéficier d'une faveur afin de se rendre dans les sites de production. C'est aussi l'inquiétude de Dominique Nkodia, le responsable du groupement « Zola » basé à Soungui, à la sortie sud de Brazzaville. L'une des difficultés, selon ce producteur, est de trouver les moyens d'écouler les aliments sur le marché.



Tout comme Afed Tanawa du groupement « Tolonga Nzala », le responsable de « Zola » exhorte les autorités à leur délivrer les laissez-passer pour leur permettre de circuler. Les activités agricoles sont essentielles et doivent bénéficier du soutien des

autorités, estime Afed Tanawa, citant les semences et autres intrants.

Dans cette option, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, a lancé un appel le 28 mars

Un site maraîcher à Madibou/Adiac dernier invitant les États à favoriser la circulation des agriculteurs. Les restrictions de mouvement, souligne le patron de la FAO, peuvent empêcher des agriculteurs de cultiver les terres et des transformateurs des produits alimentaires de s'occu-

per de la transformation.

« Nous devons veiller à ce que les marchés alimentaires fonctionnent correctement et que les informations sur les prix, la production, la consommation et les stocks alimentaires soient accessibles à tous en temps réel. Cette approche réduira l'incertitude et permettra aux producteurs (...) de prendre des décisions éclairées et de contenir la panique injustifiée qui s'observe sur les marchés alimentaires mondiaux », a plaidé Qu Dongyu.

Outre la situation des agriculteurs, l'agence onusienne s'est aussi inquiétée de la fermeture de restaurants et d'épiceries, dont la faible fréquentation risque de réduire la demande de produits frais et de produits de la pêche.

Fiacre Kombo

COMPLEXE INS/CASP

Les études d'impact environnemental et social validées

Le consultant expert en évaluation environnementale et sociale, Mamadou Diedhiou, recruté par le Projet de renforcement des capacités en statistique (PSTAT) pour la réalisation de cette étude, a présenté, le 30 mars, par vidéo conférence le document validé pour la construction dudit complexe.

A l'occasion, les points exposés ont porté sur le contexte et les objectifs, le cadre politique juridique et institutionnel du projet. Les enjeux environnementaux et sociaux de la zone du projet et l'analyse des impacts positifs et négatifs sans oublier les risques en phase des travaux et d'exploitation des infrastructures ont également été présentés.

La Notice d'impact environnemental et social (NIES) a pour objectifs d'identifier, évaluer et analyser tous les risques et impacts environnementaux et sociaux majeurs ou modérés susceptibles d'entraver le projet de construction d'un bâtiment devant abriter l'Institut national de la statistique (Ins) et le Centre d'application de la statistique et de la planification (Casp).

De même, la NIES vise également à définir, en cas de nécessité, les meilleures options techniques à la réalisation de ce projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale, au regard des problématiques sociales évoquées.

Cette étude s'est déroulée en trois phases ayant permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives pertinentes sur les divers aspects du sous-projet sous différentes phases.

Il s'agit notamment de la phase de reconnaissance de terrain, celle de collecte des données du terrain basées sur une approche participative ; et la phase de synthèse des données collectées, d'analyse et d'élaboration du rapport.

Initié dans le cadre des réformes gouvernementales visant la mise en phase d'un système statistique national performant, ce projet en vigueur depuis le 2 avril 2015 s'exécute sur un budget global de 33 millions de dollars. Il a bénéficié, sur requête du gouvernement congolais, d'un financement additionnel de la Banque mondiale à hauteur de 20 millions de dollars.

Par ailleurs, la réunion de validation des études d'impact environnemental et social a connu la participation des représentants de la mairie de Ouénzé, cinquième arrondissement de Brazzaville, des ministères de l'Urbanisme, de l'Environnement et des spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale. Elle s'est tenue dans un contexte particulier marqué par la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Guy-Gervais Kitina

COVID-19

Les questions d'approvisionnement inquiètent les commerçants

À quelques heures du début du confinement et du couvre-feu instaurés par le gouvernement congolais dans le but de stopper la propagation du coronavirus, un vent de panique a soufflé au sein de la population. Les vendeurs appelés à poursuivre leurs activités s'interroge sur la question d'approvisionnement.



Une vue de commerçants au marché Total/Adiac

« On nous dit que le marché restera ouvert mais comment allons-nous faire pour aller acheter puis revendre en toute sûreté et sécurité ? Avec l'afflux des provisions faites par la population peu avant le confinement, certaines de mes consœurs ici au marché ne sont pas enthousiastes à l'idée de venir vendre au risque d'enregistrer de grosses pertes », se préoccupe une commerçante ayant requis l'anonymat.

Pour Péa Ngolo, vendeuse de féculés de manioc au marché du lycée Thomas Sakanra et résidant à Ngamakosso, cette situation sera très difficile pour les personnes qui exercent très loin de leur domicile. « Comment pourrions-nous sortir sereinement de chez nous du moment où nous n'avons aucun badge qui atteste de notre fonction de commerçantes ? Tout cela me semble encore flou », estime-t-elle.

Une inquiétude qui trouve sa raison face à l'ambiance ayant prévalu dans les marchés 48 heures avant le début du confinement et du couvre-feu sur toute l'étendue du territoire. En effet, au marché Total par

exemple, situé dans le deuxième arrondissement, Bacongo, la population s'est ruée pour acheter les produits de première nécessité notamment les vivres frais, les légumes, les fruits, l'eau minérale etc. Ceci, pour ne pas être pris de court pendant cette période de confinement. Certains se disant même ne pas avoir assez de temps et de moyens financiers pour se procurer tout ce dont ils auront besoin.

Il faut souligner que les vendeurs dans les marchés ne sont pas les seuls à se poser des questions sur les décisions prises par le gouvernement, à savoir la poursuite des services essentiels. Alain Massamba, grossiste au marché de Texaco, dans le cinquième arrondissement Ouénzé, ne sait toujours pas comment se ravitailler auprès des producteurs et fournir aux vendeurs. « Le déplacement des personnes et véhicules étant limité, le travail manuel surtout l'agriculture en pâtira. A cet effet, il est probable d'avoir des ruptures de stocks en cette période », a-t-il souligné.

Gloria Lossele et Merveille Atipo

OBTENTION DES METAUX USUELS

I Minerai

A l'exception des métaux dits « natifs », c'est-à-dire que l'on peut trouver directement dans la nature sous forme métallique, comme : l'or, l'argent et plus rarement le cuivre, les métaux sont obtenus à partir de **minerais**.

Dans les minerais, les métaux se trouvent sous forme des **combinaisons chimiques (composés métalliques)** mélangées avec des roches stériles appelées **la gangue**.

1. Définition

On appelle **minerai** une roche dont on peut extraire un métal.

Minerai = composé métallique + gangue

2. Types de minerais

Les types des **composés métalliques** qu'on trouve dans les minerais sont : les **oxydes, les sulfures, les carbonates...**

2.1. Les minerais oxydés

Dans les minerais oxydés, le métal est associé à l'oxygène, la combinaison chimique est un oxyde

Exemples :

- La **Magnétite** (Fe₃O₄), 72% de fer, couleur gris foncé à noir.
- L'**hématite** (Fe₂O₃), 70% de fer, l'un des principaux minerais de fer, le plus souvent employée dans l'industrie.
- La **bauxite** est un minerai qui contient de 40 % à 60 % d'oxyde d'aluminium (alumine : Al₂O₃).
- La **cuprite**, oxyde cuivreux, Cu₂O.

2.2. Les carbonates

La **sidérite** (carbonate de fer : FeCO₃), 48% de fer, la **malachite** (constitué de carbonate de cuivre), etc.

2.3. Les minerais sulfurés

- La **pyrite** (sulfure de fer naturel : FeS₂), 46% de fer,
- La **blende** (sulfure de zinc : ZnS), renfermant de 4 à 20 % de zinc
- La **chalcopryrite** CuFeS₂

II Trainement physique et mécanique

Le **traitement physique et mécanique** a pour but d'enrichir le minerai en éliminant la plus grande partie de la gangue. Ce traitement comprend différents procédés : les **procédés de fragmentation** et les **procédés de séparation**

1. Procédés de fragmentation

La **fragmentation (concassage et broyage)**: ce procédé consiste à couper ou casser les blocs d'un minerai en fragments de plus en plus petits.

Le **concassage**, c'est la réduction des blocs d'un minerai en petits morceaux.

Le **broyage** complète l'action du concassage, en réduisant le minerai en poudre fine.

2. Procédés de séparation

Les **procédés de séparation**, ce sont des procédés d'enrichissement de minerai.

On distingue :

- la **séparation magnétique (ou triage magnétique)** ;
- le **triage à la main** ;
- la **lévigation**, ce procédé consiste à laver le minerai broyé par un courant d'eau afin d'entraîner la gangue ;
- la **flottation (ou flottage)**, dans ce procédé les particules solides du minerai broyé sont mises en suspension par agitation dans de l'eau pour libérer de la gangue le composé métallique.

III. Métallurgie

1. Définition

On appelle **métallurgie** l'ensemble des procédés qui consistent à extraire un métal de son minerai.

2. Métallurgie extractive

La **métallurgie extractive** consiste à réduire les oxydes métalliques de manière à récupérer les métaux.

Pour obtenir le métal, il faut donc opérer une **réaction de réduction**.

On peut opérer :

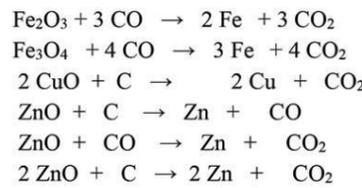
- par **voie sèche** ou **voie thermique** ou encore la **réduction thermique**, dans ce cas on parle de la **pyrométallurgie** ;
- par **voie électrochimique** ou **électrolytique**, c'est le domaine de l'**hydrométallurgie**.

2.1. Pyrométallurgie

On appelle la **pyrométallurgie** la **réduction thermique d'un oxyde métallique**. Elle permet d'extraire les métaux usuels comme le fer, le zinc. Par ce procédé, on obtient un métal brut, c'est-à-dire un métal qui contient quelques impuretés.



Exemples:



NB :

L'**aluminothermie** est un procédé **pyrométallurgique** de production de métaux ferreux, mettant en jeu la **réduction exothermique** de divers oxydes métalliques par l'aluminium en poudre.



Par exemple : $\text{Fe}_2\text{O}_3 + 2\text{Al} \rightarrow 2 \text{Fe} + \text{Al}_2\text{O}_3$

Ce procédé permet la soudure des objets en fer tel que les rails du chemin de fer...

2.2. Hydrométallurgie

On appelle **hydrométallurgie** la réduction d'un oxyde métallique par électrolyse. L'**hydrométallurgie** ou **réduction électrochimique** concerne aussi les métaux plus difficiles à réduire, comme l'aluminium...

Dans ces conditions, le métal est obtenu par dépôt à la cathode.

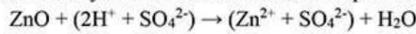
a) Hydrométallurgie de l'aluminium

Lors de l'électrolyse de l'alumine Al₂O₃, on récupère à la cathode de l'aluminium liquide.

b) Hydrométallurgie de zinc

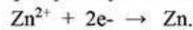
La **réduction hydrométallurgique** de zinc utilise de l'oxyde de zinc ZnO issu du grillage de la blende (sulfure de zinc ZnS)

On transforme l'oxyde de zinc en sulfate de zinc par l'action d'une solution d'acide sulfurique.



La solution de **sulfate de zinc (Zn²⁺ + SO₄²⁻)** obtenue est purifiée, puis soumise à l'**électrolyse**.

On obtient le **zinc pur** par dépôt à la cathode suivant la transformation:



3. Traitements chimiques préliminaires

Les **traitements chimiques préliminaires** ont pour but de convertir les carbonates ou les sulfures en oxydes.

En métallurgie, suivant la nature du minerai initial, il faut d'abord le convertir en oxyde :

- soit par **calcination (décomposition thermique)**, si le minerai est un **carbonate métallique**;
- soit par **grillage**, si le minerai est un **sulfure métallique**.

Ainsi, on parle des **traitements chimiques préliminaires**

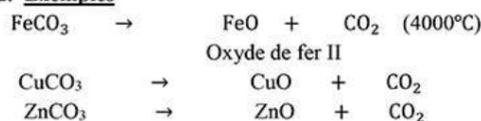
3.1. Calcination

3.1.1. Définition

La **calcination** est la **décomposition des carbonates sous l'effet d'une élévation de température**. Elle consiste à transformer les carbonates métalliques en oxydes.

Carbonate métallique → oxyde métallique + dioxyde de carbone

3.1.2. Exemples



3.2 Grillage

3.2.1. Définition

Le **grillage** est l'**oxydation des sulfures sous l'effet d'une élévation de température**. Elle consiste à transformer les sulfures métalliques en oxydes.

Sulfure métallique + dioxygène → oxyde métallique + dioxyde de soufre

3.2.2. Exemples

- Le grillage de pyrite : $4 \text{FeS}_2 + 11\text{O}_2 \rightarrow 2 \text{Fe}_2\text{O}_3 + 8 \text{SO}_2$
Oxyde de fer III
- Le grillage de pyrite : $2 \text{ZnS} + 3 \text{O}_2 \rightarrow 2 \text{ZnO} + 2 \text{SO}_2$

4. Métallurgie de fer : la sidérurgie

La **sidérurgie** fabrique essentiellement l'acier et la fonte.

4.1. Notion de haut-fourneau

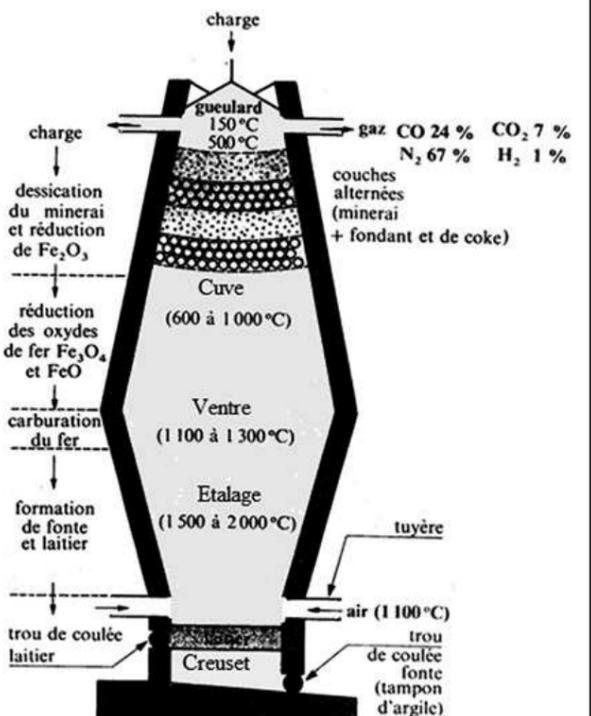
Un **haut fourneau** est un four à combustion interne où l'on extrait le fer de son minerai à partir de la réduction **pyrométallurgique**.

En d'autres termes, un **haut fourneau** est un four dans lequel on fait fondre le minerai de fer pour fabriquer de la fonte.

4.2. Transformation de l'oxyde de fer en fonte dans un haut-fourneau

4.2.1. Dispositif expérimental

Par le gueulard on introduit alternativement du coke (à la fois poreux et résistant), du minerai de fer et du fondant (calcaire ou argile). Ce fondant est destiné à former avec la gangue un verre fusible appelé laitier.



4.2.2. Fonctionnement du haut-fourneau

Les étapes essentielles d'élaboration de la fonte sont :

- La **combustion du coke (carbone presque pur)**.
 $\text{C} + \text{O}_2 \rightarrow \text{CO}_2$
- La **réduction du dioxyde de carbone**.
 $\text{CO}_2 + \text{C} \rightarrow 2 \text{CO}$
- La **réaction de réduction de l'oxyde de fer par le monoxyde de carbone**

I Ntion d'alliage

On appelle alliage un mélange des corps fondus ensemble dont l'un au moins est un métal. Dans un alliage, l'élément majoritaire, c'est-à-dire le constituant le plus important du mélange est appelé « métal de base » ; les éléments ajoutés volontairement sont des « éléments d'alliage » ou « élément d'addition », et les éléments non désirés sont des impuretés.

II. Mode d'obtention des alliages

En métallurgie, les alliages encore appelés solutions solides, sont obtenus par fusion à haute température des corps mélangés en proportions convenables, c'est-à-dire, à un métal pur on introduit volontairement un ou plusieurs éléments métalliques ou non métalliques.

En d'autres termes, on obtient un alliage en fondant un mélange de corps dont l'un au moins est un métal.

III. Propriétés des alliages

Les propriétés les plus recherchées dans les alliages sont : la couleur, la fusibilité, la conductibilité, la ténacité, la ductilité, la malléabilité, la dureté, la résistance à l'oxydation...

1. Propriétés physiques

1.1. La couleur

La plupart des alliages sont blancs ou gris ; cependant, ceux qui contiennent une forte proportion d'or ou de cuivre sont colorés ; par exemple, le laiton et le bronze sont jaunes.

1.2. La fusibilité

Exemple : le duralumin, alliage d'aluminium (tf=660°C) et de cuivre (tf= 1083°C) fond à 650°C, donc, le point de fusion de duralumin est inférieur à celui de chacun de ses constituants.

En général, le point de fusion d'un alliage est différent de chacun de ses constituants.

1.3. La conductibilité

Les alliages sont des bons conducteurs de la chaleur. Par contre, leur conductibilité électrique est en général plus faible que celle des métaux qui les constituent.

2. Propriétés mécaniques

2.1. La ténacité

Les alliages sont en général plus tenaces que leurs constituants.

2.2. La ductilité et la malléabilité

Les alliages sont en général moins ductiles et moins malléables que leurs constituants

2.3. La dureté

En général, les alliages sont plus durs que les métaux qui les constituent.

3. Propriétés chimiques

En général, les alliages ont une meilleure résistance à la corrosion. Par exemple, l'acier inox résiste plus à la corrosion que le fer

IV. Intérêt des alliages

L'intérêt d'utilisation des alliages est d'améliorer les propriétés mécaniques, physiques et chimiques du métal principal ; à cela s'ajoute leur faible coût par rapport aux métaux purs.

De façon générale, les alliages possèdent des propriétés différentes de celles des constituants ; pour cette raison, l'industrie dispose grâce à eux de possibilités que ne lui procurent pas les métaux purs.

V. Titre d'un alliage

4.1. Définition

Le titre d'un alliage correspond au rapport entre la masse du métal de base (ou précieux) et la masse de l'alliage.

4.2. Expression

Son expression littérale est :

$$T = \frac{\text{masse du métal de base}}{\text{masse de l'alliage}}$$

T: titre de l'alliage

Le titre n'a pas d'unité

N'oublie pas :

Si on multiplie le titre par 100, alors on obtient la teneur en métal de base dans l'alliage

$$\% \quad t = T \times 100$$

n'a pas d'unité

t: teneur en pourcentage
T: titre

VI. Quelques exemples d'alliages des métaux usuels et leurs teneurs

1. Les alliages d'aluminium

- Le duralumin est un alliage d'aluminium (Al : 90 %), de cuivre, de magnésium
- Le duralinox est un alliage d'aluminium (Al : 94 %), de magnésium
- L'alpax est un alliage d'aluminium (Al : 78 %), de silicium

2. Les alliages de cuivre

- Le laiton est un alliage de zinc et de cuivre, dont la proportion de zinc varie de 10 à 40 % ; alliage utilisé en robinetterie, bijouterie...

- Le bronze est un alliage de cuivre et d'étain, utilisé pour la réalisation d'objets d'art...

- Le maillechort est un alliage de cuivre, nickel et zinc d'aspect argenté/doré. Ses applications courantes sont : rivets, visserie, bijoux fantaisie, etc. Il est actuellement utilisé dans les pièces de 1 et 2 euros.

3. Les alliages de fer

- Les aciers : alliages de fer et de carbone, utilisés dans la construction automobile, dans le bâtiment...

- L'inox est un acier spécial (acier inoxydable), alliage de fer, de carbone, de nickel et de chrome ; dans les couverts (fourchette, cuillère et couteau), on trouve souvent « Inox 18 / 10 », qui signifie que l'alliage est constitué d'acier, de 18% de chrome et de 10% de nickel.

- La fonte : alliage de fer et de carbone

EVALUATION

Questions

1- Questions à réponse construite

- 1.1. Définis un alliage. Donne son intérêt.
- 1.2. Tu as étudié en classe avec ton professeur l'intérêt des alliages. Propose deux avantages d'utilisation des alliages par rapport aux métaux.
- 1.3. Définis le titre d'un alliage

2. OCM

2.1. Coche la ou les bonnes réponses :

- a) Le duralinox et le duralumin sont des alliages qui ont en commun :
le cuivre l'aluminium
- b) Le laiton et le bronze sont des alliages qui ont en commun :
le cuivre l'étain le zinc

2.2. Choisis la bonne réponse

Le métal le plus abondant l'acier inox est :

- a) le chrome b) le fer

Le métal le plus abondant dans le duralinox est :

- a) le zinc b) le cuivre c) l'aluminium

Exercices

Exercice 1

Les aciers sont des alliages à base de fer et de carbone. La masse du carbone peut atteindre 1,5 % de la masse totale de l'alliage. Quelle masse de carbone peut-il y avoir au maximum dans une tonne d'acier ?

Exercice 2

Une pièce de monnaie de masse m = 4g, est un alliage de cuivre et d'aluminium dont la proportion (teneur) d'aluminium est 88%. Détermine la masse d'aluminium contenue dans la pièce de monnaie.

Exercice 3

Calcule le titre d'un alliage de bronze de masse 540kg contenant 432 kg de cuivre et 108kg d'étain.



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

NIVEAU : Terminales D et C

MODULE : BIOLOGIE

SOUS MODULE : GÉNÉTIQUE

SUPPORT PÉDAGOGIQUE N°1

OG 9 : Comprendre le phénomène de l'hérédité

OS9.1 -2 : Rappeler et interpréter les lois de Mendel

A-Monohybridisme de Mendel

1. Expériences et résultats

Mendel croise une plante de lignée P₁ pure issue de graines lisses et une plante de lignée pure P₂ issue de graines ridées. Il obtient en F₁ 100% de graines lisses.

Il croise entre elles les graines de la F₁ et obtient une F₂ composée de :

- 5474 sont lisses ;
- 1850 sont ridées.

Interpréter ces résultats.

2. Interprétation des résultats

Type de croisement

- Caractère étudié : forme des graines
- Nombre de couples d'allèles : 1 couple d'allèles (lisse et ridé). Il s'agit d'un **monohybridisme**.

Analyse de la F₁

La F₁ est homogène : toutes les graines sont lisses ; ce qui est conforme à la 1^{ère} loi de Mendel : Loi d'homogénéité ou d'uniformité des hybrides de la F₁.

Énoncé de la loi : « Lorsqu'on croise des individus appartenant à des lignées pures différentes, tous les hybrides de la première génération (F₁) sont semblables ».

Dominance

D'après la F₁, l'allèle lisse domine l'allèle ridé

Symboles :

- Allèle lisse : L
- Allèle ridé : l

Analyse de la F₂

Étude qualitative

La F₂ est hétérogène, les parents F₁ croisés ne sont donc pas de race pure; ils sont donc hybrides.

L'allèle masqué en F₁ réapparaît en F₂. Il y a eu disjonction des deux allèles lors de la formation des gamètes par les hybrides F₁. C'est la deuxième loi de Mendel ou Loi de pureté des gamètes (ou loi de disjonction / ségrégation des caractères en F₂)

Étude qualitative : F₂ est hétérogène. Les allèles ridé et vert masqués en F₁ réapparaissent en F₂. Cela s'explique par la séparation des allèles de chaque couple lors de la formation des gamètes de F₁. Chaque gamète de F₁ n'a reçu qu'un seul allèle à l'état pur. C'est la 2^{ème} loi de Mendel : loi de la pureté des gamètes.

En F₁, il y a apparition des phénotypes nouveaux [lisse, vert] et [ridé, jaune], cela s'explique par la séparation indépendante des allèles de chaque couple suivi de leur recombinaison au hasard : c'est la 3^{ème} loi de Mendel, loi de la ségrégation indépendante des allèles.

Énoncé de la loi : « Lorsqu'on croise des individus qui diffèrent par deux ou plusieurs couples d'allèles, les différents couples se séparent de façon indépendante au cours de la formation des gamètes puis se recombinent au hasard dans les gamètes des hybrides F₁ ».

Remarque : La 3^{ème} loi de Mendel ne s'applique que dans le cas du dihybridisme.

Étude statistique

[L] : 315 : 32 / 556 : 32 = 9/16

[Lj] : 108 : 32 / 556 : 32 = 3/16

[ll] : 101 : 32 / 556 : 32 = 3/16

[l j] : 32 : 32 / 556 : 32 = 1/16

Les proportions 9/16, 3/16, 3/16, 1/16 sont celles d'un croisement F₁ x F₁ de dihybridisme avec dominance absolue, gènes indépendants.

Hypothèse : cas d'un dihybridisme avec dominance absolue, gènes indépendants et autosomaux

Vérification de l'hypothèse :

L'apprenant doit faire les deux croisements puis conclure.

- 1^{er} Croisement : parental
- 2^{ème} croisement : F₁ x F₁

Consigne : ne pas oublier les trois lois de Mendel : la première au niveau de la F₁, la deuxième et la troisième au niveau des gamètes de F₁.

Résultats phénotypiques attendus après le tableau de fécondation ou échiquier de croisement : 9/16[LJ] , 3/16[Lj] , 3/16, 1/16[lj]

OS9.3 Expliquer les exceptions aux lois de Mendel

I. Rappel sur les proportions mendéliennes

Proportions observées	Type de croisement déduit
100% (descendance homogène)	P ₁ x P ₂ Parents (races pures)
3/4 ; ¼ ou 75% ; 25%	F ₂ = F ₁ x F ₁ Monohybridisme avec dominance
1/2 ; ½ ou 50% ; 50%	F' ₂ = F ₁ x P (homozygote récessif) Croisement test de monohybridisme
9/16 ; 3/16 ; 3/16 ; 1/16 ou 56.25% ; 18.75% ; 18.75% ; 6.25%	F ₂ : F ₁ x F ₁ Dihybridisme, gènes indépendants avec dominance absolue

Énoncé de la loi : « Lors de la formation des gamètes de l'hybride F₁, les deux allèles d'un même gène se séparent et chaque gamète ne contient que l'un des deux allèles du couple ».

Étude Statistique

[L] : 5474 : 1850 / 7324 : 1850 = 3/4

[l] : 1850 : 1850 / 7324 : 1850 = 1/4

Ces résultats montrent que chaque hybride a produit deux types de gamètes dans les proportions équiprobables (identiques) de ½.

Les proportions ¾, ¼ sont celles d'un croisement F₁x F₁ de monohybridisme.

Hypothèse : cas d'un monohybridisme avec dominance et gènes autosomaux.

Vérification de l'hypothèse :

L'apprenant doit faire les deux croisements puis conclure.

- 1^{er} Croisement parental : P₁ x P₂
- 2^{ème} croisement : F₁ x F₁

Consigne : ne pas oublier les deux premières de Mendel : la première au niveau de la F₁ et la deuxième au niveau des gamètes de F₁.

B- Dihybridisme de Mendel

1. Expériences et résultats

Mendel croise deux variétés pures de pois différant entre elles par la forme et la couleur de graines. L'une à graines lisses et jaunes, l'autre à graines ridées et vertes. Après la récolte, il obtient 100% de graines lisses et jaunes en F₁.

Mendel sème les graines F₁ et laisse les fleurs s'autoféconder. Sur 556 graines obtenues en F₂, on observe :

- 315 graines lisses et jaunes ;
- 108 graines lisses et vertes ;
- 101 graines ridées et jaunes ;
- 32 graines ridées et vertes.

Interprétez ces résultats.

2. Interprétation des résultats

Type de croisement

Caractères étudiés : la forme et la couleur des graines

Nombre de couples d'allèles : 2 (lisse et ridé ; jaune et lisse). Il s'agit d'un dihybridisme.

Analyse de la F₁

La F₁ est homogène : toutes les graines sont lisses et jaunes, ce qui est conforme à la première loi de Mendel : loi d'homogénéité ou d'uniformité des hybrides de la F₁.

Dominance

D'après la F₁, les allèles lisse et jaune sont dominants; les allèles ridé et vert sont récessifs.

- Symboles :** allèle lisse : L : allèle jaune : J
Allèle ridé : l : allèle vert : j

Analyse de la F₂

1/4 ; 1/4 ; 1/4 ; ¼ ou 25% ; 25% ; 25% ; 25%	F' ₂ =F ₁ x P (homozygote bi récessif) Croisement test de dihybridisme avec gènes indépendants et dominance absolue
--	--

II. Les exceptions aux proportions mendéliennes

1. La codominance

Il peut arriver qu'un hybride F₁ présente un phénotype intermédiaire entre ceux des parents : on parle de codominance.

En F₂ les rapports ¾, ¼ deviennent ¼, ½, ¼.

Exercice d'application

On croise deux lignées de belle de nuit, l'une à fleur rouge et l'autre à fleur blanche. En F₁ ont obtenu des « belles de nuit » à fleurs roses. La F₁ croisée entre elle donne une descendance composée de :

- 121 de plants à fleurs rouges ;
- 243 de plants à fleurs roses ;
- 120 de plants à fleurs blanches.

Interprétez les résultats.

2. Le gène létal

Un gène est dit létal (=mortel) lorsque les individus homozygotes pour ce gène ne sont pas viables. En F₂, on a 2/3 ; 1/3 au lieu de ¾ ; ¼.

La létalité s'observe chez les oiseaux (exemple : les canaris huppés, les poulets à crête rose dont ¼ des œufs couvés ne se développent pas ; chez les mammifères (exemple : les souris jaunes) ; dans l'espèce humaine, le gène responsable de l'hémophilie paraît être un gène létal (les femmes n'en sont jamais atteintes).

Exercice d'entraînement

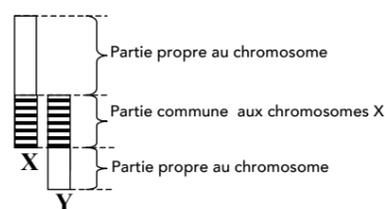
Une souris noire croisée avec une souris noire donne uniquement des souris noires. Une souris jaune croisée avec une souris jaune, donne une descendance comprenant :

- 6 souris jaunes ;
- 3 de souris noires.

1. Interprétez ces résultats.

2. Quels sont les résultats du croisement d'une souris jaune avec une souris noire ?

3. L'hérédité liée au sexe (=hérédité liée aux chromosomes sexuels)



Lorsqu'un gène est porté par la partie propre du chromosome X (cas le plus fréquent) ou du chromosome Y, on dit qu'il est lié au sexe : il y a relation entre le sexe des individus et l'apparition d'un caractère.

Les gènes situés sur la partie commune aux chromosomes X et Y se comportent comme s'ils étaient situés sur les autosomes.

On considère l'hérédité liée au sexe si l'on observe l'une des conditions si dessous :

- les deux croisements réciproques (femelle A x mâle B et mâle A x femelle B) ne donnent pas les mêmes résultats ;
- présence d'un chassé-croisé (les mâles qui naissent héritent le caractère maternel et les femelles le caractère paternel) ;
- les différents caractères sont répartis selon les sexes.

Exercice d'application

On effectue deux croisements réciproques pour étudier la transmission de la couleur des yeux.

- 1^{er} Croisement : On croise une drosophile mâle aux yeux blancs avec une drosophile femelle aux yeux rouges. En F1, on obtient 100% de drosophiles aux yeux rouges constituées d'autant de mâles que de femelles.
- 2^e Croisement : le croisement entre une drosophile mâle aux yeux rouges avec une drosophile femelle aux yeux blancs donne en F1 :
 - ❖ 50% de drosophiles mâles aux yeux blancs ;
 - ❖ 50% de drosophiles femelles aux yeux rouges.
 Interprétez ces résultats.

Esquisse de corrigé

Interprétation:

- Type d'hybridation : monohybridisme
- Analyse des croisements :
 - 1^{er} croisement : Les résultats de ce croisement sont conformes à la 1^{ère} loi de Mendel. Les parents croisés sont donc de race pure (homozygotes).
 - 2^e croisement : Les résultats du 2^e croisement ne sont pas conformes à la 1^{ère} loi de Mendel, alors que les parents croisés sont de race pure.
- Conclusion** : Il s'agit d'une exception à la 1^{ère} loi de Mendel
- Rapport de dominance** : Les résultats du 1^{er} croisement montrent que l'allèle « rouge » est dominant, et l'allèle « blancs » est récessif.

D'où les symboles : R pour allèle « rouge » ; r pour allèle « blancs »

- Localisation du gène** : Le fait que les deux croisements réciproques donnent deux résultats différents prouve que l'hérédité est liée au sexe. L'observation attentive du 2^e croisement (croisement réciproque) montre que les descendants mâles ont hérité le phénotype de leur parent femelle alors que le phénotype des descendants femelles est celui du parent mâle : il ya « chassé-croisé ». **Conclusion** : Le gène est situé sur le chromosome sexuel X.

- Hypothèse** : il s'agit d'un cas de monohybridisme avec dominance absolue , gène porté par le chromosome sexuel X.

- a) Les deux couples d'allèles :
 - Sont-ils indépendants ou liés ?
 - Précisez leur localisation chromosomique.
- b) Donnez le génotype des parents et des individus de la F1 obtenus en (Réalisez le croisement)
- c) Un mâle et une femelle de cette F1 s'accouplent. Quelle sera la composition phénotypique de leur descendance directe ?

3. L'épistasie

L'épistasie est un type d'interaction entre deux gènes non alléliques: l'expression d'un gène conditionne celle de l'autre, mais cette réaction n'est pas réciproque. Les deux gènes sont portés par deux paires de chromosomes différents (donc indépendants). Dans ce cas, on obtient en F2, 3 classes phénotypiques au lieu de 4.

On distingue deux types d'épistasie : l'épistasie dominante et l'épistasie récessive.

a) **L'épistasie récessive.**

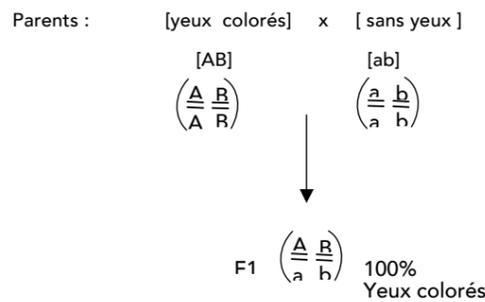
L'épistasie est dite récessive lorsque l'expression d'un gène dominant est masquée par un autre gène, son allèle récessif.

En F2 on obtient les proportions suivantes : 9/16 ; 3/16 ; 4/16.

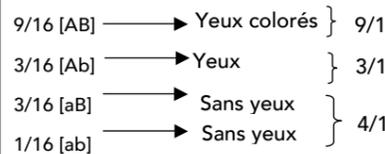
Exemple : soit un gène dominant B (son allèle récessif est b) provoque la coloration des yeux ; b inhibe la coloration.

Un autre gène dominant A (son allèle récessif est a) favorise la mise en places des yeux ; a supprime la formation des yeux.

On croise deux parents de race pure :



On croise entre eux les individus de la F1, on obtient une F2 composé de :



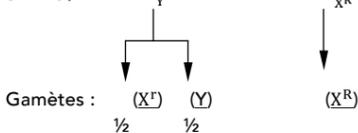
▪ **Vérification de l'hypothèse :**

1^{er} croisement :

Parent : P1 ♂ [yeux blancs] X P2 ♀ [yeux rouges]

Phénotypes : [b] [R]

Génotypes : $\left(\frac{X^r}{Y} \right)$ $\left(\frac{X^R}{X^R} \right)$



Échiquier de croisement :

	1/2 (X ^r)	1/2 (Y)
(X ^R)	1/2 (X ^R /X ^r) [R]	1/2 (X ^R /Y) [R]

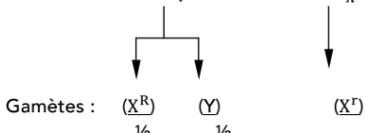
Résultats : 100% hybrides (50% femelles et 50% mâles) aux yeux rouges : 1^{ère} de Mendel vérifiée.

2^e croisement :

Parent : P1 ♂ [yeux rouges] X P2 ♀ [yeux blancs]

Phénotypes : [R] [b]

Génotypes : $\left(\frac{X^R}{X^r} \right)$ $\left(\frac{X^r}{X^r} \right)$



Échiquier de croisement :

	1/2 (X ^R)	1/2 (Y)
(X ^r)	1/2 (X ^R /X ^r) [R]	1/2 (X ^r /Y) [r]

Résultats : 1/2 ou 50% femelles [R] et 1/2 ou 50% mâles [r]

▪ **Conclusion :**

Les résultats théoriques sont conformes aux résultats pratiques : hypothèse vérifiée.

Exercice d'approfondissement

Chez la drosophile on étudie la transmission de deux couples d'allèles :

- Un couple d'allèles commandant la couleur du corps : G = corps gris domine l'allèle g=corps noir ;
 - Un couple d'allèles déterminant la couleur des yeux : R = yeux rouges domine r = yeux blancs.
- On croise un mâle au corps gris et aux yeux rouges avec une femelle au corps noir et aux yeux blancs. Ces parents sont de race pure. En F1 tous les individus sont gris, mais les mâles ont les yeux blancs et les femelles les yeux rouges.
 - On croise une femelle au corps gris et aux yeux rouges avec un mâle au corps noir et aux yeux blancs. Ces parents sont de race pure. On obtient une F1 dont tous les individus sont gris et aux yeux blancs.

b) **L'épistasie dominante**

L'épistasie est dominante lorsqu'un gène dominant empêche l'expression d'un autre gène codant un phénotype différent.

En F2 on obtient les proportions suivantes : 12/16 ; 3/16 ; 1/16.

Expérience et résultats

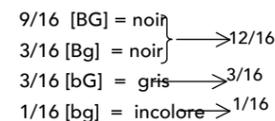
Chez Avoine (céréale), la coloration noire des téguments est due à un allèle dominant B. Il existe un autre allèle dominant G, lorsqu'il s'exprime, donne une coloration grise. G ne peut s'exprimer qu'en l'absence de B.

On croise deux individus dont l'un [noir] de génotype $\left(\frac{B}{B} \frac{G}{G} \right)$ et l'autre [incolore] de génotype $\left(\frac{b}{b} \frac{g}{g} \right)$

On a obtenu 100% de [BG], noir, de génotype $\left(\frac{B}{B} \frac{G}{g} \right)$

Le croisement entre les deux hybrides F1 donne : 9/16 [BG] + 3/16 [Bg] + 3/16[bG] + 1/16 [bg].

L'observation de la couleur montre :



Exercice d'entraînement

A - Chez la souris, les pigments donnant une coloration du pelage ne sont produits qu'en présence du gène C. Si un individu a le génotype C/C ou C/c ; sa couleur dépendra d'un second gène A porté par un autre chromosome.

Les souris A/A ou A/a sont grise ; les souris a/a sont noires.

On croise deux souris grises et on dénombre après plusieurs portées :

- 45 souris grises ;
- 21 souris albinos (non colorées) ;
- 14 souris noires.

1/ Quel est le génotype des parents ? Justifiez votre réponse.

2/ Les résultats phénotypiques sont-ils en accord avec votre réponse ?

B - Chez l'Avoine, la coloration noire du tégument est due à un allèle B. Son allèle récessif est b. L'allèle B inhibe la manifestation d'un gène Grey dont l'allèle dominant est G et l'allèle récessif g. On croise les graines à tégument noir, de phénotype [BG] avec les graines à tégument blanc, de phénotype [b g], toutes de race pure.

1/ Quelle est la couleur de tégument des graines obtenues en F1 ?

2/ On croise les individus de la F1 entre eux. On obtient une F2 comprenant 320 graines réparties de la manière suivante :

- 240 graines à tégument noir ;
- 59 graines à tégument gris ;
- 21 graines à tégument blanc.

Interprétez ces résultats.

4. la Complémentarité



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv BA, boulevard Denis Sissou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Les clubs de Brazzaville privés d'un titre bientôt une décennie

Jamais Brazzaville n'a subi un tel échec depuis la création de la prestigieuse compétition. Cela fait neuf années qu'aucun club de la capitale n'a soulevé le titre national.

Bientôt une décennie que Brazzaville qui compte le plus grand nombre des clubs engagés au championnat national n'a plus été consacrée championne du Congo. Jamais les équipes de la capitale n'ont autant patienté. Jusqu'en 2011 en effet, les titres nationaux ne se disputaient qu'entre deux villes, Brazzaville et Pointe-Noire. Les Brazzavillois dépassaient largement les Ponténégrins au nombre de titres remportés (trente-trois contre cinq pour des saisons qui sont arrivées à leur terme).

Ces chiffres démontraient à tel point les clubs de la capitale économique n'étaient pas bien armés pour résister longtemps aux Brazzavillois. La seule fois qu'ils ont réussi à imposer leur suprématie n'a duré que quatre saisons d'affilées (AS Cheminots en 1995, Munisport en 1996 et 1997 puis V Club Mokanda, en 1998). Et puis plus rien. Dans la suite des débats, les clubs de Brazzaville ont confisqué à eux seuls les titres nationaux mis en jeu pendant plus de dix années consécutives entre 2000 et 2011 comme cela fut le cas dans les années antérieures notamment de 1973 à 1991.

C'est après 2011 que Brazzaville a abandonné son leadership. La formation des Diables noirs remportait au cours de cette année le championnat national en battant en finale à Pointe-Noire, celle



L'AS Otoho sacrée championne ces dernières éditions/Adiac

de l'Ac Léopards 2-0. Le club de Dolisie avait pris le relais la saison qui suivait, obligeant ainsi les clubs phares de Brazzaville, Diables noirs, Etoile du Congo, Cara... à ne se battre que pour les places qualificatives pour les compétitions africaines.

L'Ac Léopards de Dolisie qui remporta son premier titre en 2012, a régné sans partage de 2012 en 2017. Les Fauves du Niari ont collectionné quatre titres nationaux (2012, 2013, 2016 et 2017). Même quand les championnats de 2014 et 2015 s'étaient arrêtés après la

phase aller, les Fauves du Niari étaient toujours premiers avec un écart conséquent. Ses performances ont inspiré un autre club basé hors de Brazzaville précisément à Oyo.

L'AS Otoho dispute ses matches au stade Marien Nguabi d'Owando et assure bien la succession de l'Ac Léopards de Dolisie. Elle a remporté les éditions de 2018 et 2019 puis s'apprête à fêter son troisième titre d'affilée cette année puisqu'elle est mathématiquement championne du Congo à quatre journées de la fin de la

saison 2019-2020.

Brazzaville perd ses appuis à cause de l'exode de ses meilleurs joueurs

Aujourd'hui, les joueurs ne jouent plus avec leur cœur. Tous, jouent pour gagner beaucoup d'argent. Raison pour laquelle, la plupart des meilleurs joueurs de la capitale n'ont pas résisté à la tentation des clubs qui leur proposent de bons contrats. Cette expérience, a fait de certains clubs brazzavillois les plus instables en terme d'effectifs. Les Diables noirs par

exemple n'ont jamais su conserver leurs meilleurs éléments. Cette équipe commence toujours la nouvelle saison avec des nouveaux visages. Le temps que la mayonnaise prenne, la cohésion du groupe a déjà pris un coût.

Cette politique n'est pourtant pas la seule raison de l'instabilité des clubs à Brazzaville. Il y a aussi le comportement des joueurs. Certains parmi eux, abandonnent leur formation en pleine saison pour tenter une aventure risquée hors des frontières congolaises.

En d'autres termes, les contre-performances de ces équipes sont dues aux problèmes d'ordre organisationnel. L'Etoile du Congo dont le dernier titre national remonte à 2006, se bat chaque saison pour retrouver son unité. Des contradictions à chaque début de la saison ont affaibli l'équipe la plus titrée avec onze titres devant les Diables noirs (sept), le Cara (six) et l'Ac Léopards (quatre)... Des formations comme le Cara, Patronage Sainte-Anne et même l'Interclub, ont souvent vu les problèmes des primes (de signatures, de victoires) casser leur bonne dynamique. La conséquence, ils commencent toujours bien la compétition pour finir loin du podium.

Les clubs de Brazzaville doivent revoir leur stratégie afin de vite stopper l'hémorragie.

James Golden Eloué

MUSIQUE

L'opus « Autrement » disponible sur les plateformes

Ce deuxième maxi single « Autrement » de l'artiste slameur congolais Benaja Ntinu comporte trois titres. Sa sortie officielle a eu lieu le 1er mars sur toutes les plateformes légales. Il met l'accent sur le côté positif des choses.

Les principales caractéristiques de cet opus sont la subtilité et le choix des sujets. Le maxi single « Autrement » a des chansons comme, « Autrement », « Pour l'enfance » ainsi que « Comment tu vas ? ». Parmi ces titres, il y a celui qui met l'accent sur la vie de couple et, un autre réclame le droit de l'enfant sous diverses formes.

Dans ce morceau de la chanson « Comment tu vas ? », il s'agit de se poser des questions et de se donner des réponses.

Le titre « Pour l'enfance », qui est un poème pour enfant, réclame le droit de ce dernier. N'est-il pas injuste de l'assujettir ? L'enfant est-il une charge ou un paramètre de vie ? Tous ces questionnements poussent l'artiste à plaider la cause des enfants et attire l'attention des parents et des institutions en charge de la protection des droits de l'enfant.

Benaja Gédéon Kilombo, dit Benaja Ntinu est un artiste slameur, chanteur et acteur

congolais. Il s'intéresse à la danse ; à l'humour et à la musique. En 2013, il découvre le slam et représente en 2014 la ville de Dolisie au concours de slam national à Pointe-Noire.

En août de la même année, il enregistre avec son collectif Art'Plume, le premier morceau slam de la ville avec fond sonore titré « Ma ville Dolisie ».

En 2016, Benaja entame une carrière solo ; sort plusieurs singles. La même année, il est Lauréat des tremplins slam à l'Institut Français du Congo et va être le premier artiste slameur congolais à figurer dans le magazine STARBUZ Congo.

En 2017, grâce à son titre « Emotion Blanche », il sera premier slameur à être nommé aux Beat Street

Awards dans la catégorie artiste Groove de l'année. En 2018, son premier projet solo « Benaj'Art » de 9 titres voit le jour.

Rosalie Bindika

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

Le CIO communique les nouvelles dates

Reportés d'une année à cause de la pandémie de coronavirus, les Jeux olympiques de Tokyo vont finalement se disputer du 23 juillet au 8 août 2021. Les jeux paralympiques se tiendront, quant à eux, du 24 août au 5 septembre 2021.

Ces nouvelles dates ont été annoncées par le Comité international olympique (CIO). Cette structure a précisé que ce calendrier sportif donne aux autorités sanitaires et à toutes les personnes associées à l'organisation un minimum de temps pour faire face à une situation en constante évolution et aux bouleversements provoqués par la pandémie de Covid 19.

Le report d'une année, soutient-il, permettra aussi d'avoir le temps nécessaire de parachever les épreuves qualificatives.

« Les nouvelles dates programmées dans un an, par rapport à celles prévues à l'origine, présentent l'avantage supplémentaire de limiter les perturbations que le report entraînera au niveau du nouveau calendrier sportif international, dans l'intérêt des athlètes et des fédérations internationales... Elles laisseront suffisamment du temps pour parachever le processus de qualification », a indiqué le CIO.

Il rappelle, par ailleurs, que cette décision a été prise sur la base de trois considérations, à savoir protéger la santé des athlètes et de toutes les personnes concernées et contribuer à éradiquer le virus de la pandémie Covid-19, préserver l'intérêt des athlètes et du sport olympiques et le calendrier sportif international. Ces considérations, a-t-il justifié, ont reçu l'appui de toutes les fédérations internationales des sports olympiques et des comités nationaux olympiques.

J.G.E.